



28 – Fiche Sport

Handball

10 juillet 2020

Dispositions spécifiques



Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Marie-Ange DAFFIS

FFHB

Éric BARADAT

Jacky BERTHOLET

Alain DESSERTENNE

Pascal BOURGEAIS

Pascale JEANNIN

Thierry GAILLARD

Nathalie DELORD

UNSS

Bruno JUMELIN

Laurence MENEZ

Patrick OSOUF

Délégués techniques UNSS

Thomas GRENAPIN

Laurent MANGARD

Christophe NADAU

Hand à 4

Laetitia BRETON

Dispositions Générales

Se référer à la Fiche Sport « Dispositions Générales ».

LIEN

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Handball minimes Filles et Garçons

COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat - Minimes avec M1, M2, C1 1 (1C1 maximum dans la composition d'équipe) Sur classement interdit	
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France	
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur : <ul style="list-style-type: none"> • Il se rajoute à la composition d'équipe ; • Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ; • Il peut être d'une autre Association Sportive du même Département (non compétiteur) ; En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.	
TYPE DE JEU	à 7	
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5 (joueurs(ses) valides)	
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	12	
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	12	
	Minimes Filles	Minimes Garçons
BALLONS	Taille 1	Taille 2
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 25'	
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	Tous les matchs de la compétition se feront en : 2 x 15'	
RÈGLES PARTICULIÈRES	Exclusion 2mn et 1 temps mort par mi-temps quel que soit le temps de jeu	
DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	60'	
MIXITÉ	Pas de mixité	

Informations complémentaires

TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire maillot de club interdit, Numéro sur le maillot devant et derrière (Cf. Règlement Fédéral I.B. : la tenue de compétition). Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 de finale, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement minimales filles Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement minimales garçons

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement Handball cadets et Juniors Garçons

COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	12 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat - CADETS avec M2, C1, C2 ; surclassement interdit - JUNIORS avec C2, J1, J2 ; surclassement interdit
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur : <ul style="list-style-type: none"> • Il se rajoute à la composition d'équipe ; • Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ; • Il peut être d'une autre Association Sportive du même Département (non compétiteur) ; En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.
TYPE DE JEU	à 7
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5 (joueurs(ses) valides)
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	12
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	12
BALLONS	Taille 3
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2 x 30'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	Tous les matchs de la compétition se feront en 2 x 20'
REGLES PARTICULIERES	Exclusion 2mn et 1 temps mort par mi-temps quel que soit le temps de jeu
DURÉE DES MATCHES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE	90' en cadets et 100' en juniors
MIXITÉ	Pas de mixité

Informations complémentaires

TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit', cf. règlement fédéral UNSS) Numéro sur le maillot devant et derrière (Cf. Règlement Fédéral I.B. : la tenue de compétition). Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 de finale, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum pour le championnat Cadets Garçons 12 maximum pour les Juniors Garçons
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Cadets Garçons Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Juniors garçons

Championnats de France UNSS Équipes d'Établissement

Handball Lycée filles

COMPOSITION DES ÉQUIPES HORS SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES	12 compétitrices maximum sur l'ensemble du championnat - Lycées Filles avec M2, C1, C2, J1,J2 Surclassement interdit
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur : <ul style="list-style-type: none"> • Il se rajoute à la composition d'équipe ; • Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ; • Il peut être d'une autre Association Sportive du même Département (non compétiteur) : En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.
TYPE DE JEU	à 7
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5 joueuses valides
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH	12
NOMBRE DE JOUEURS POUR UN TOURNOI	12
BALLONS	Taille 2
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2x30'
RÈGLES PARTICULIÈRES	Exclusion 2' et 1 temps par mi-temps quel que soit le temps de jeu
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	Tous les matchs de la compétition se feront en 2 x 20'
DURÉE TOTALE DE JEU PAR JOUR	90'
MIXITÉ	Pas de mixité

Informations complémentaires

TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement fédéral UNSS) Numéro sur le maillot devant et derrière (Cf. Règlement Fédéral I.B. : la tenue de compétition). Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 de finale, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS par Équipe d'Établissement Lycée Filles

Modalités de qualification 16 équipes¹

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
1	Amiens	Lille		1
2	Créteil	Paris	Versailles	2
3	Caen	Rennes	Rouen	2
4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	2
5	Besançon	Dijon		1
6	Nantes	Orléans/Tours		1
7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	2
8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	2
9	Montpellier	Toulouse		1
10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
	TOTAL			15

+ 16^{ème} place

Si **0** équipe des Ultramarins

Si **1** équipe des Ultramarins

Si **2** équipes des Ultramarins

1 équipe de l'Académie organisatrice

Qualifiée

Se référer au tableau du Règlement Fédéral

Modalités de qualification 12 équipes

	Inter-académies			Nombre d'équipes qualifiées
1	Amiens	Lille		1
2	Créteil	Paris	Versailles	1
3	Caen	Rennes	Rouen	1
4	Nancy/Metz	Reims	Strasbourg	1
5	Besançon	Dijon		1
6	Nantes	Orléans/Tours		1
7	Bordeaux	Limoges	Poitiers	1
8	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon	2
9	Montpellier	Toulouse		1
10	Aix/Marseille	Corse	Nice	1
	TOTAL			11

+ 12^{ème} place

Si **0** équipe des Ultramarins

Si **1** équipe des Ultramarins

Si **2** équipes des Ultramarins

1 équipe de l'Académie organisatrice

Qualifiée

Se référer au tableau du Règlement Fédéral

¹ Les équipes relevant de l'AEFE s'inscriront à la Direction Nationale en novembre au même titre que les équipes ultramarines

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- 14 avril 2021 pour les minimes G et F, les cadets
- 3 mars 2021 pour les juniors G et les lycées F

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Composition des poules

Les équipes qualifiées sont placées en fonction des résultats des Championnats de France 2019 selon la règle UNSS ci-dessous :

16 équipes

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du Champion 2019	IA du 3 ^{ème} 2019	IA du 2 ^{ème} 2019	IA du 4 ^{ème} 2019
IA du 8 ^{ème} 2019	IA du 7 ^{ème} 2019	IA du 6 ^{ème} 2019	IA du 5 ^{ème} 2019
IA du 9 ^{ème} 2019	IA du 10 ^{ème} 2019	IA du 11 ^{ème} 2019	Ultramarin ou Académie organisatrice
IA du 15 ^{ème} 2019	IA du 14 ^{ème} 2019	IA du 13 ^{ème} 2019	IA du 12 ^{ème} 2019

12 équipes

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
IA du Champion 2019	IA du 3 ^{ème} 2019	IA du 2 ^{ème} 2019	IA du 4 ^{ème} 2019
IA du 8 ^{ème} 2019	IA du 7 ^{ème} 2019	IA du 6 ^{ème} 2019	IA du 5 ^{ème} 2019
IA du 9 ^{ème} 2019	IA du 10 ^{ème} 2019	IA du 11 ^{ème} 2019	Ultramarin ou Académie organisatrice

On veille ensuite à ce que deux équipes de la même inter-académie ne se rencontrent pas dans ce 1^{er} tour de poule.

Dispositions particulières Excellence Handball

Non autorisées en championnat Excellence :

- les équipes comportant au moins **UN élève inscrit** en Pôle espoir ;
- les équipes comportant un élève inscrit et sur les listes de Haut Niveau du Ministère des Sports en 2021 (Élite, Senior, Relève / Jeune, Reconversion, Espoir, Collectifs nationaux / Partenaires) ;
 - o <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs>.

Saisie en ligne des Équipes Excellence

Chaque Service Régional inscrit ses Équipes Excellence pour le 10 octobre 2020

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/sportcoex>

Code d'accès : propre à chaque SR

Clôture des saisies : 10 octobre 2020 minuit.

Après cette date limite de saisie, aucune équipe Excellence ne sera prise en compte.

Remontées des résultats IA sports collectifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- les dates sont régulièrement mises à jour dans le calendrier des championnats de France

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Championnats de France UNSS Excellence Handball Minimes Garçons et Filles, Lycées Filles et Garçons

COMPOSITION DES ÉQUIPES	14 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat - Minimes avec M1, M2 +B3 surclassé (certificat médical obligatoire) - Lycées avec C1, C2, J1
JEUNE ARBITRE	1 Jeune Arbitre par équipe qualifiée Certifié académique minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être joueur lors de la compétition En cas d'absence, l'association sportive concernée ne pourra participer au championnat de France
JEUNE COACH – JEUNE CAPITAINÉ	Le Jeune Coach - Jeune Capitaine certifié académique est obligatoire et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur : <ul style="list-style-type: none"> • Il se rajoute à la composition d'équipe ; • Sa participation sera valorisée par un item supplémentaire dans les cas d'égalité ; • Il peut être d'une autre Association Sportive du même Département (non compétiteur) ; En cas d'absence, l'équipe ne sera pas autorisée à participer.
TYPE DE JEU	à 7
NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN	5 joueurs(es) valides
NOMBRE DE JOUEURS SUR LA FEUILLE DE MATCH ET POUR UN TOURNOI	14

	Minimes G et F	Lycées G/Lycées F
DURÉE D'UN MATCH PAR JOUR À TITRE INDICATIF	2x25'	2x30'
SI 2 MATCHES DANS LA MÊME JOURNÉE	2x15'	2 x 20
DUREE TOTALE PAR JOUR	60'	90'
REGLES PARTICULIERES	Exclusion 2' et 1 temps mort par mi-temps quel que soit le temps de jeu	
BALLON	F : Taille 1 G : Taille 2	F : Taille 2 G: Taille 3
MIXITÉ	Pas de mixité	

Informations complémentaires

TENUE DE COMPETITION	Maillot d'AS obligatoire (maillot de club interdit, cf. règlement fédéral UNSS) Numéro sur le maillot devant et derrière (Cf. Règlement Fédéral I.B. : la tenue de compétition). Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le Règlement Fédéral
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 de finale, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique, déterminé par la Direction Nationale UNSS
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 équipes maximum pour les championnats minimes 8 équipes maximum pour les championnats lycées
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence minimes garçons Champion de France UNSS Excellence lycées garçons Champion de France UNSS Excellence minimes filles Champion de France UNSS Excellence lycées filles

Modalités pour les Associations Sportives Excellence

Saisie en ligne des Élèves de Sections Sportives Scolaires

Chaque Service Régional fournira à la Direction Nationale la liste de ses Sections Sportives Scolaires avec leurs effectifs.

L'identification des élèves inscrits dans ces Sections sera à la charge des responsables des Sections lors de la prise de licence.

Ils devront inscrire TOUS les élèves de la liste officielle déposée au Rectorat.

Date butoir :

- 18 décembre 2020

À cette date, un listing de tous les élèves inscrits dans les Sections Sportives Scolaires sera réalisé, vérifié par la Direction Nationale et transmis à tous les services.

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Date limite de transmission des résultats Inter-académiques par les coordonnateurs d'IA :

- 14 avril 2021 pour les minimes G et F, cadets
- 3 mars 2021 pour les juniors, lycées filles

Après les dates limites de transmission des qualifications Inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe d'Établissement ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

ISF



Le mondial ISF de Handball aura lieu en 2021 en Serbie.

La situation sanitaire actuelle ne permet pas de savoir s'ils seront maintenus.

Points attribués et gestion des égalités

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats :

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné	3 points
Match nul	2 points
Match perdu	1 point
Forfait	0 point

Forfait : y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure.

Une équipe qui fait forfait sur une rencontre alors qu'elle peut présenter le nombre minimal de joueurs sur le terrain sera déclarée forfait jusqu'à la fin de la compétition.

Dans ce cas : match gagné 10 à 0.

En cas d'égalité à la fin des matches de poule, Utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre le résultat du ou des matches les ayant opposés pour faire la différence entre les points marqués et les points concédés ;
2. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité ;
3. Présence du coach non joueur ;
4. Si une égalité persiste, prendre le goal-average général de l'ensemble des matches de la poule ;
5. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité ;
6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire :

En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire, il sera procédé à une prolongation dite « mort subite » ;

L'engagement sera donné à l'équipe qui a reçu le moins de pénalités, puis le moins de 2 minutes, sinon tirage au sort.

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

La date limite de transmission des résultats inter-académiques par les SR est inscrite dans le calendrier des CF, régulièrement mis à jour.

Après les dates limites de transmission des qualifications inter-académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats par Équipe Excellence ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : <https://udb.unss.org/qualifscf>

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificative

Innovation

Règles Hand à 4

Les règles fondamentales du Handball sont applicables, mais avec un souci d'adaptation aux capacités des enfants. Elles évolueront d'une interprétation très large vers une application plus rigoureuse.

Le Handball à 4 offre à l'élève un jeu adapté à son âge, qui se pratique partout, qui est ludique, libre et orienté vers le pôle promotionnel. La règle, le terrain, les formes de jeu doivent être aménagés.

Durée des rencontres

Le temps de jeu sera défini sur place et adapté en fonction du nombre d'équipes, des conditions météorologiques ou bien encore du type de sol.

Mi-temps d'1 minute par match

Pas de temps-mort

Attribution des points

En formule « poule » : Match gagné	= 3 points
Match nul	= 2 points
Match perdu	= 1 point
Forfait	= 0 point (dans ce cas, match gagné 5-0)

Gestion des égalités

À la fin des matches de poule, les critères suivants seront utilisés pour donner la victoire à l'équipe :

1. Qui a le meilleur goal-average à l'issue du ou des matches les ayant opposées,
2. Qui a le moins de pénalités pendant le ou les matches les ayant opposées,
3. Qui a le meilleur goal-average sur l'ensemble des matches de la poule,
4. Qui a le moins de pénalités sur l'ensemble des matches de la poule,
5. Dont la moyenne d'âge est la plus faible.

À la fin d'un match éliminatoire, la victoire sera donnée à l'équipe qui a le moins de pénalités. Si l'égalité persiste, il sera procédé à une prolongation dite « mort subite » (engagement par un entre-deux au milieu du terrain).

Arbitrage

Arbitrage par un pool local de jeunes arbitres issus des établissements scolaires du secteur

Le ballon

Ballon de Hand à 4 : taille 0 (46 à 48 cm de circonférence)

Les joueurs

3 joueurs de champ, 1 gardien de but et 3 remplaçants

Les remplacements sont libres (y compris pour le gardien de but), par le milieu du terrain (entre les bancs des deux équipes, face à la table de marque), dès que le joueur sortant a quitté le terrain.

La parité sur le terrain est obligatoire (2 filles + 2 garçons).

Tous les élèves devraient jouer une durée égale.

Le gardien de but

Libre de ses mouvements dans la surface de but, il peut participer au jeu hors d'elle (soumis à ce moment aux règles des joueurs de champ), mais ne peut ramener le ballon dans sa zone.

Le gardien de but revêt un maillot de couleur différente de celle des maillots de ses co-équipiers et adversaires.

Le port de gants est interdit.

Le joueur de champ et le ballon

Il ne peut pas

- Le garder plus de 3 secondes à l'arrêt
- Le passer à son gardien de but quand celui-ci est dans sa surface
- Faire plus de 3 pas balle en main (marcher)
- Attraper le ballon à deux mains dans une phase de dribble (reprise de dribble)

Il peut

- Progresser avec la balle en la faisant rebondir au sol (dribbler)
- Faire 3 pas, dribbler, refaire 3 pas avant de passer la balle

Le joueur de champ et le terrain

Le joueur de champ n'a pas le droit de pénétrer dans la surface de but sauf en suspension.

Le joueur de champ et l'adversaire

Les contacts sont interdits.

L'engagement

Au début du match et avant l'engagement, dans un souci d'équité, un tirage au sort a lieu entre les deux capitaines d'équipe. Le vainqueur du tirage au sort choisit d'engager ou de changer de « camp » (dans ce cas, l'équipe adverse exécute l'engagement).

Au retour de la mi-temps, l'engagement revient à l'équipe n'ayant pas engagé au début de la 1^{ère} mi-temps.

Après encaissement d'un but par le gardien, l'engagement se fait du gardien, dans sa zone, au coup de sifflet de l'arbitre.

La remise en jeu

Lors de toute remise en jeu, l'adversaire doit se trouver à 2 mètres minimum du porteur de balle.

Lorsque le ballon franchit la ligne de côté (ligne de touche), la remise en jeu se fait sur cette ligne, pied sur la ligne à l'endroit où le ballon est sorti.

Lorsque le ballon franchit la ligne de fond (ligne de but), la remise en jeu se fait par le gardien (pas de corner).

Le carton jaune

Il est sanctionné d'1 but de pénalité

Pénalités

Pas de pénalty mais 2 buts de pénalité

L'exclusion

Pas d'exclusion mais 3 buts de pénalité

Le terrain

Dans la mesure du possible, ses dimensions sont de 20m x 13m.

En fonction des contraintes de l'organisateur, la surface de but est tracée entre 4 et 5 mètres du but soit en demi-cercle (milieu du but), soit en ligne parallèle à la ligne de fond de terrain.

Le tracé

Il n'y a pas de ligne médiane, pas de ligne de jet franc et pas de ligne de penalty.

Les buts

Paire de mini-buts : 2,40 m de large x 1,70 m de haut (dimensions intérieures) avec filet.

Le jeu

Sur tout le terrain, en défense « Homme à Homme ».

Le retard

Toute équipe ne se présentant pas sur le terrain, en tenue, une minute après l'horaire fixé de début de rencontre, est déclarée forfait à l'issue de celle-ci.

La réclamation

Elle doit être déposée dans le laps de temps compris entre l'affichage du tour juste terminé et le début du tour suivant, au secrétariat informatique.

Jeux des lycéens ;

- 2022 - Jeux des Lycées Sports Collectifs (Beach Handball ou Hand à 4 – Beach Soccer – Rugby à 5) ;

En 2022, les championnats de France lycées Filles, cadets et juniors de Handball, Football, Futsal et Rugby ne seront pas organisés

Réunion d'une commission d'organisation qui établira en liaison avec chaque CMN les programmes et règlements régissant ces jeux.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

1. Passerelles possibles des jeunes arbitres entre l'UNSS et la FFHB

La convention entre l'UNSS et la FFHB précise que le jeune arbitre obtenant une certification au niveau départemental, académique ou national peut solliciter une équivalence :

Certification départementale : la certification de niveau départemental UNSS permet d'obtenir le titre de JAJ départemental.

Certification académique : la certification de niveau académique UNSS permet d'obtenir le titre de JAJT2 départemental ou régional. Ces équivalences peuvent être obtenues en prenant contact auprès du comité départemental (service formation).

Certification nationale : la certification de niveau national UNSS permet d'obtenir le titre d'arbitre national – de 18 ans.

Cette équivalence peut être obtenue en prenant contact auprès de la ligue régionale (service formation).

2. Le Jeune coach- Jeune capitaine

- En **sports collectifs**, (y compris le « *Sport Partagé* »), le Jeune Coach - Jeune Capitaine est obligatoire et peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange.

Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur :

- Il se rajoute à la composition d'équipe ;
- Sa participation sera valorisée par un « **item** » supplémentaire dans les cas d'égalité ;
- Il peut être d'une autre Association Sportive du même **Département**

Associations Sportives classées dans les 8 premiers en 2019 et 2020 aux Championnats de France par Équipe d'Établissement

NÉANT

Les AS inscrites dans le tableau ci-dessus, ayant l'obligation de s'inscrire en excellence, ne peuvent engager une équipe en catégorie Établissement à finalité nationale sur l'année en cours

**Associations Sportives étant classées dans les 4 premiers en
2020 des Championnats de France Excellence**

NÉANT

Les équipes relevant de Sections Sportives Scolaires ne sont pas concernées par cette disposition.

**Associations Sportives n'ayant pas assisté
au Protocole en 2020
et n'étant pas autorisées à participer en
Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NÉANT

**AS ayant fait forfait dans les dix jours
avant les Championnats de France en 2020 et
n'étant pas autorisées à participer
en Équipes d'Établissement ou en Excellence**

NÉANT